



Centre Inffo

Matinée d'Actualité

Mercredi 15 avril 2015

de 9 heures à 13 heures

ETOILE SAINT HONORÉ

Centre de conférences 21-25, rue Balzac 75008 Paris



NOUVEAUTÉ

PRÉPAREZ CETTE MATINÉE AVEC NOUS EN POSANT VOS QUESTIONS EN AMONT

RENDRE SON OFFRE DE FORMATION CERTIFIANTE ET ÉLIGIBLE AU CPF

La loi du 5 mars 2014 réaffirme le droit à la qualification et flèche les fonds mutualisés de la formation vers les actions qualifiantes et certifiantes.

Les formations éligibles au compte personnel de formation (hormis compétences-clés et VAE) doivent figurer sur des listes élaborées par les partenaires sociaux, qui ciblent notamment les certifications enregistrées au Répertoire national de la certification professionnelle ou inscrites à l'Inventaire.

Pour se positionner sur ce nouveau marché, les organismes de formation doivent repenser leur offre de services: **modulariser les certifications existantes, concevoir une nouvelle offre certifiante et obtenir son enregistrement au RNCP ou son recensement à l'Inventaire.**

Centre Inffo, avec la participation de la **Commission nationale de la certification professionnelle**, propose de faire le point sur ces questions, avec des partenaires sociaux, des spécialistes de l'ingénierie et des organismes de formation.

- ▶ Connaître les conditions d'éligibilité d'une formation au CPF.
- ▶ Identifier les logiques d'élaboration des listes établies par les partenaires sociaux.
- ▶ Connaître les principes d'enregistrement au RNCP et de recensement à l'inventaire.
- ▶ Comprendre les mécanismes de conception des certifications.
- ▶ Points de repère sur les principes de modularisation.

- ▶ Prestataires de formation.
- ▶ Représentants de l'Éducation nationale.
- ▶ Services de formation continue de l'enseignement supérieur.
- ▶ Cabinets conseils et consultants.
- ▶ Partenaires sociaux.

8h30 Accueil des participants

9h00 **Certification, qualification, composantes de certification : de quoi parle-t-on ?
Quelles sont les conditions d'éligibilité d'une formation au CPF ?**

Certifications, Répertoire national des certifications professionnelles et Inventaire

Le RNCP : critères et valeur de l'enregistrement, reconnaissance de la certification et garanties associées, durée de vie des composantes d'une certification

L'Inventaire : ses catégories, la logique de recensement, la nature de l'autorité légitime

Certifications et compte personnel de formation

Comment sont construites et évoluent les listes ?

Ingénierie de certification : points de repère

Concevoir une certification au sens du RNCP

Principes de modularisation d'une certification

Certifications enregistrées au RNCP : les organismes de formation en parlent...

13h00 Fin de la Matinée d'actualité

Intervenants

George Asserat, président de la CNCF

Christian Janin, représentant le Copanef.

Gilles Lodolo, directeur de l'emploi et de la formation de l'UIMM.

Marie-Pierre Darthayette, dirigeante de la Compagnie Atlantique de Formation et de Conseil.

Thierry Latouche, directeur de la formation continue, Université d'Angers et administrateur de la Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue.

Valérie Hellouin, spécialiste en Ingénierie de certification, Centre Inffo.

Animation

Maryline Gesbert, responsable du service Observatoire-Etudes, Centre Inffo.

Valérie Hellouin, chargée d'études à la direction juridique-Observatoire, Centre Inffo.

